

Les élections cantonales du 4 juin 1961

CANDIDATURE T. MERLE

F. C. M. et Vieux sont d'accord

Pourrons-nous, avant le 4 juin, publier tous les comités de soutien et de parrainage qui nous parviennent chaque jour

C'est ainsi que les «gars» des F.C.M. continuent à nous apporter le témoignage de leur volonté de participer à la victoire du 4 juin. C'est aujourd'hui le tour de la tôle :

Barzic Jean — Rocqueplan Jean — Bordignon — Beulague A. — Giraud J. — Guelfucci Emile — Fracchio Jean — Orsatelli Antoine — Boisseull Jean — Pufnaire — Scarpellini — Laporta — Mignoni — Bacchi — Sambarino — Rizzo — Bergamini — Case.

Cependant qu'un groupe de vieux travailleurs qui n'ont pas pu se faire inscrire dans leur quartier respectif nous prient d'indiquer qu'à leur tour, ils soutiennent la candidature T. MERLE :

Bryère Pierre — Voltucci A. — Dalmasso Paul — M. et Mme Fé-

raud François — Andréini Albert — Gistodala L. — Guido Jules — Ronfetti Pierre — Balladou Amédée — Mertzler Gabrielle — Vve Masetti Elvira — Arcangeli René — Arcangeli Hermitte — Venel Charlotte — Viémie Charlotte — Tapissier Julie — Orsatelli — Riou Gaston — Novelli Armand — Couturier François — Caffi Louis — Biachère Alexandre — Pratali Livio — Bonnafoux Antoine — Cayol René — Dalmasso Etienne — Rieu Pierre — Nevelli P. — Bernardini Jean — Guerrazzi Dimo — Santarneschi R. — Chaudron H. — Donati — Galvagno — Lupano — Rey — Bettinelli — Salvetti Thomas — Dédomiti — Donati — Clario — Landi — Consalvi — Guerrazzi Gino — Prunal.

LAÏCITE... S.F.I.O.-N.R.
« REPUBLIQUE »
« République » et ses rédacteurs

sont-ils des humoristes ? On le croirait à la lecture de la chronique seynoise du 25 mai.

Nous y avons lu un article sur les « socialistes défenseurs de la laïcité ». Ils s'en prennent à la loi Barangé dont ils sont responsables avec les apparentements de 1951 - Ils dénoncent la loi Debré dont ils sont encore plus responsables avec le scrutin d'arrondissement et la constitution gaulliste de 1958 !

Mais il y a mieux, tout à côté de cet article, « République » publie un appel du député inutile et nuisible Vitel qui a voté la loi Debré !

Quel mariage significatif, côté à côté, sur la même page de « République » que le laïque Clément et le cléricale Vitel.

Inutile de commenter, n'est-ce pas ?

LE COMITE ELECTORAL

634.495 FRANCS COLLECTÉS POUR LE SOUTIEN DE LA CANDIDATURE TOUSSAINT MERLE

Des signes avant-coureurs du succès !

Effrayés de la grande sympathie que rencontre partout la candidature T. MERLE, la commission dite de presse de la S.F.I.O. fulmine.

Et oui, mais!...
— A ce jour, plus de 2.000 républicains ont donné avec enthousiasme les adhésions aux comités de soutien de la candidature Merle.

— A ce jour 634.495 frs. ont été collectés à la souscription électorale de notre parti pour couvrir les frais de la campagne électorale de T. Merle.

— Pouvez-vous en dire autant. MM. Clément, Bayle, ou Cachon ? Non, n'est-ce pas ?

— Alors, vous savez ce que ça veut dire ?

Et bien cela veut dire que le dimanche 4 juin au soir, les braves gens du canton de La Seyne, pourront fêter la victoire du candidat du travail sérieux et propre du candidat de l'honnêteté, du candidat du peuple, notre camarade T. Merle.

REUNIONS PUBLIQUES

CITE S.N.C.F.

BAR-TABACS COLOMBANI
LUNDI 29 MAI 18 h. 30

avec
TOUSSAINT MERLE
Maire Candidat

LES SABLETTES

BAR VIDAL
MARDI 30 MAI 18 h. 30

avec
TOUSSAINT MERLE
Maire Candidat

REUNION RESERVEE

AUX FEMMES

MERCREDI 31 MAI 15 h. 30
SALLE DES COMMISSIONS

HOTEL DE VILLE
avec
TOUSSAINT MERLE
Maire Candidat

PYROTECHNIE

MERCREDI 31 MAI 18 h. 30
BAR HIPPIQUE

avec
Philippe GIOVANNINI
1er Adjoint au Maire